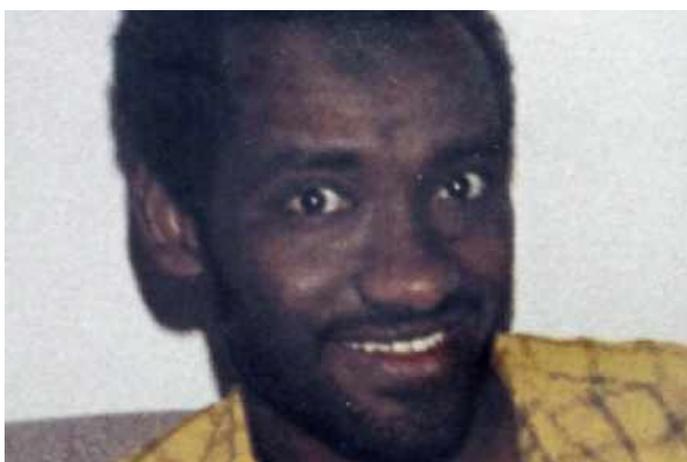


Publié le 04 mai 2009 à 21h37 | Mis à jour le 04 mai 2009 à 21h40

Cannon refuse d'émettre un passeport d'urgence au ressortissant canadien

Manif pour le rapatriement d'Abdelrazik



Abousifian Abdelrazik
Photo: PC



Patrice Gaudreault
Le Droit

« Vous dites que je suis un 'extrémiste islamique'. C'est un mensonge. [...] Est-ce que le gouvernement canadien me laisserait vivre et dormir à l'intérieur des murs de son ambassade si j'étais un terroriste ? »

Ces mots, ce sont ceux d'Abousifian Abdelrazik, ce ressortissant canadien coincé au Soudan depuis six ans. Dans une lettre de tout juste une page, dont LeDroit a obtenu copie, il implore le premier ministre Stephen Harper de mettre fin à son « cauchemar » en lui permettant de rentrer au pays auprès de sa famille. « Je suis au Soudan contre mon gré depuis six ans, écrit-il. On m'a emprisonné et torturé. Je suis en sécurité, maintenant, parce que je vis à l'ambassade canadienne. Mais je m'ennuie de mes enfants au Canada ; ils ont grandi et mon ex-épouse est décédée. Ma fille est orpheline aujourd'hui, et votre gouvernement refuse de me laisser rentrer à la maison. »

Abousifian Abdelrazik a été emprisonné en 2003 lors d'un voyage au Soudan. Il a été libéré en 2006, faute de preuves, mais l'ONU a inscrit son nom sur une liste d'interdiction de vol en raison de présumés liens avec le groupe terroriste Al-Qaïda. De leur côté, la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité affirment tous deux n'avoir rien à lui reprocher. Il a trouvé refuge à l'ambassade canadienne de

Khartoum, il y a tout juste un an.

Billet d'avion

Une quarantaine de militants de la région d'Ottawa-Gatineau se sont présentés au bureau du premier ministre, hier midi, afin de livrer la missive datée du 4 mai.

Francine Dumas était du nombre. Elle fait partie de plus de 200 Canadiens qui se sont cotisés pour payer un billet d'avion au ressortissant canadien. « C'est avec un esprit de justice que j'ai contribué à l'achat de ce billet. Ramenez Abdelrazik à la maison ! », a-t-elle lancé sur le pas de la porte de l'édifice Langevin, quelques minutes avant qu'un émissaire du premier ministre ne vienne accuser réception de la lettre.

À la Chambre des communes, le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a réitéré qu'il n'avait pas l'intention d'autoriser l'émission d'un passeport d'urgence, et ce, pour des raisons liées à la sécurité nationale.

« M. Abdelrazik figure sur la liste du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que personne ayant des liens avec Al-Qaïda, a déclaré le ministre Cannon. Par conséquent, il est sujet à une interdiction de voyager et au gel de ses actifs. [...] Il existe une procédure permettant à M. Abdelrazik et à son avocat de demander le retrait de son nom de cette liste. Nous encourageons cet individu à poser les gestes en conséquence. »

La cause d'Abousifian Abdelrazik doit être entendue en Cour fédérale les 7 et 8 mai prochains. Ses avocats tenteront d'obtenir une ordonnance obligeant le gouvernement à le rapatrier en vertu des droits conférés par la Charte.

« C'est un chapitre honteux de l'histoire canadienne, estime son avocat Yavar Hameed. Un citoyen canadien vit à l'ambassade canadienne, et simultanément, le gouvernement le considère comme une menace pour la sécurité nationale. Ça défie l'entendement. »